



HORIZONS



LE MAGAZINE D'INFORMATION DU **COLEACP** ET DE SES PROGRAMMES PIP ET EDES - N°2 AVRIL 2014

Le COLEACP

Accompagner les entreprises agricoles
dans leur développement durable

Evaluations

PIP et EDES:
des résultats concrets

Nigeria:

une approche innovante
pour soutenir l'horticulture



COLEACP

40 ANNÉES AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT

Diversifier notre soutien



Le 30 mai 2013, les Nations unies (ONU) publiaient leur rapport sur le Programme d'action en faveur du développement au-delà de 2015, autrement dit: l'Agenda post-2015. Les personnalités de haut niveau qui avaient reçu la charge de ce rapport ont exprimé une volonté: aller au-delà des Objectifs de développement du millénaire (ODD), exprimés 13 ans plus tôt pour engager les Etats du monde à lutter contre les grands fléaux du siècle passé, comme l'extrême pauvreté, la mortalité infantile et les grandes épidémies.

Pourquoi vouloir aller plus loin? En 13 ans, un demi-milliard de personnes sont sorties de la pauvreté extrême; la mortalité infantile a diminué de 30%; le tribut au paludisme a baissé de 25%: les progrès sont donc réels. Mais ils sont beaucoup trop lents. Pour aller plus loin, les personnalités de haut niveau ont commencé par poser un constat: en fixant les ODD, l'ONU n'a pas suffisamment insisté sur les conditions politiques, sociales et économiques qui rendent le développement possible. L'Agenda post-2015 mettra donc davantage l'accent d'une part sur la bonne gouvernance et d'autre part sur le développement durable.

En effet, les évolutions politiques et économiques récentes ont montré combien ces deux facteurs étaient déterminants dans l'amélioration des conditions de vie, particulièrement en Afrique subsaharienne. Cela va de soi pour la bonne gouvernance. Mais il est clair également que le développement du secteur privé, pour autant qu'il soit durable et inclusif, a un effet d'entraînement sur l'ensemble de la société.

C'est à cela que le COLEACP travaille. Lorsque notre soutien permet à une entreprise de se développer, les revenus augmentent,

les cultures vivrières s'améliorent, la sécurité alimentaire se renforce, des enfants vont à l'école, les soins de santé se rapprochent, des maisons se construisent... Le secteur formel prend le pas sur l'informel et l'environnement fait l'objet d'une attention accrue.

L'Agenda post-2015 a donc fait le pari de miser sur «l'ingéniosité et le dynamisme des entreprises» pour favoriser le développement durable. C'est le sens du «partenariat mondial» prôné par le rapport de l'ONU. Les pays développés doivent s'engager à réformer leurs politiques commerciales et fiscales de manière à façonner des modèles de production-consommation mondiaux plus justes, plus inclusifs et plus durables. De leur côté, les pays en développement doivent s'engager à utiliser les revenus ainsi générés pour financer leur propre développement, durable de préférence.

C'est dans ce schéma que le COLEACP s'est inscrit depuis longtemps: aider les entreprises à répercuter leur développement, via les chaînes de valeur, dans toute la communauté qui les entoure. Et l'évolution des marchés, que nous suivons au jour le jour, nous incite à renforcer ce positionnement en diversifiant le soutien que nous apportons aux entreprises agricoles des pays ACP. C'est ce que nous vous expliquons dans le dossier de ce magazine.

Guy Stinglhamber
Délégué général du COLEACP,
directeur du PIP



DOSSIER COLEACP PAGES 2-3

Engager le secteur privé agricole dans le développement durable et inclusif

DOSSIER COLEACP PAGES 4-5

Mission: travailler au développement des entreprises agricoles



DOSSIER COLEACP PAGES 6-9

Objectif: le développement durable et inclusif

DOSSIER COLEACP PAGES 10-13

Structure: une équipe, un réseau

DOSSIER COLEACP PAGES 14-17

Moyens: un outil à la disposition des bailleurs de fonds

FOCUS FILIÈRES: NIGERIA PAGES 18-21

Nigeria: une équipe nationale au service d'un projet gouvernemental ambitieux

Stephen Mintah, président du COLEACP

FOCUS FILIÈRES: BRÈVES PAGE 22

Côte d'Ivoire: fête de la mangue
Sénégal: conseils pour l'élimination des déchets
Sénégal: le Commissaire à l'Agriculture visite deux bénéficiaires du COLEACP

ÉVÈNEMENTS PAGE 23



FOCUS MARCHÉ: KENYA PAGES 24-25

Kenya: un audit très attendu



PORTRAIT DE STEPHEN MINTAH PAGES 26-27

Stephen Mintah, nouveau président du COLEACP

PAROLES PAGES 28-29



Le COLEACP est une association interprofessionnelle à but non lucratif qui œuvre au développement d'une agriculture durable. A la demande du groupe des Etats ACP, le COLEACP gère les programmes de coopération PIP et EDES. PIP et EDES sont financés par l'Union européenne. La présente publication a été élaborée avec l'aide de l'UE. Le contenu de la publication relève de la seule responsabilité du PIP, d'EDES et du COLEACP et ne peut aucunement être considéré comme reflétant le point de vue de l'Union européenne. Photos: © COLEACP, © Aurélien Chauvaud, © Chris Saunders, © iStockphoto, © Reporters, © Vincent Duterne



Ce document est imprimé sur du papier 100% recyclé, avec des encres respectueuses de l'environnement.





Engager le secteur privé agricole dans le développement durable et inclusif

Le COLEACP évolue, comme il le fait depuis 40 ans. Aujourd'hui, il élargit son soutien au secteur agro-industriel ACP de manière à renforcer l'impact de ce développement sur la sécurité alimentaire et sur la qualité de vie des communautés qui en dépendent.





Le COLEACP soutient les entreprises du secteur agricole ACP pour leur permettre de participer efficacement à l'allègement de la pauvreté et au développement durable.

Le COLEACP est en évolution constante. Cette évolution est en marche depuis 40 ans, au bénéfice des entreprises privées du secteur agricole, et cela dans tous les Etats du groupe Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP). La nomination de Guy Stinglhamber, jusqu'à juin dernier directeur du programme PIP, au poste de délégué général du COLEACP permet aujourd'hui de réunir à Bruxelles les trois pôles d'activité de l'organisation - l'animation de l'association professionnelle et les programmes PIP et EDES - et de renforcer les synergies entre eux. C'est l'occasion pour le COLEACP de redéfinir son positionnement.



Le COLEACP se profile comme un outil au service du développement durable du secteur agricole des ACP.

Créé il y a 40 ans comme une association d'entreprises ayant des intérêts dans le commerce des fruits et légumes exotiques, le COLEACP a évolué, dans un premier temps en tant qu'organisme de soutien au développement du secteur horticole des ACP. Il y a 13 ans, en 2001, il prenait, à la demande du groupe des Etats ACP, la responsabilité de la mise en place du programme PIP: l'UE, organisme public, confiait une partie de ses fonds au COLEACP, association d'entreprises privées, en vue du

maintien de celles-ci dans la dynamique du commerce Nord-Sud. C'était, avant l'heure, un partenariat public-privé (PPP), un des premiers à se mettre en place au niveau de l'ensemble ACP.

Le programme PIP était au départ centré sur la conformité des produits horticoles exportés vers l'UE. Petit à petit, il a évolué vers une vision plus entrepreneuriale: aider les exportateurs ACP à répondre à la demande des acheteurs et des consommateurs européens, qui allaient (et vont toujours) vers des exigences qualitatives, environnementales et sociales élevées. Le soutien apporté par le COLEACP n'était plus uniquement lié aux exigences techniques du marché, mais touchait à la responsabilité sociale des entreprises.

En 2010, la mise en oeuvre du programme EDES a amené le COLEACP à étendre son domaine d'intervention vers toutes les filières alimentaires.

Un outil au service du développement

Aujourd'hui, le COLEACP est confronté à de nouvelles tendances, que nous évoquons dans les pages qui suivent: le développement du commerce Sud-Sud, le rôle accru du secteur privé dans la dynamisation de l'économie des pays en développement, l'orientation des politiques de développement vers la durabilité... Le COLEACP prend ces évolutions en compte. Et il élargit son rôle. Lequel consistera désormais à soutenir les entreprises agricoles ACP pour leur permettre de tirer profit de ces nouvelles tendances et de contribuer ainsi à l'allègement de la pauvreté.

«Le COLEACP est un outil de développement», explique Guy Stinglhamber, délégué général du COLEACP, un outil avec 40 ans accumulés de méthodologies et

de recherche&développement, un outil au service du développement inclusif des entreprises agricoles et à la disposition de tous les bailleurs de fonds qui veulent y contribuer.»

Le COLEACP a bâti une structure efficace de collaborateurs, a constitué un réseau performant d'experts de terrain et a développé un capital énorme de connaissances et de savoir-faire, concrétisé sous forme de méthodes de formation, d'outils pédagogiques et de guides de production. C'est cet outil, en amélioration constante, qui est aujourd'hui mis au service du secteur agricole des ACP.

Pionnier des partenariats public-privé, le COLEACP veut aujourd'hui aider le secteur privé agricole à prendre un rôle accru dans la dynamisation de l'économie des pays en développement.



La sécurité des aliments reste au cœur de ses activités, mais le COLEACP élargit son soutien pour permettre aux entreprises agricoles de jouer pleinement leur rôle sur la scène du développement durable.

Mission: travailler au développement des entreprises agricoles

Le marché des produits alimentaires des pays ACP est en croissance, tant à l'exportation qu'au niveau local. Le COLEACP élargit sa mission. Ne plus se focaliser uniquement sur les exportations, mais aider les entreprises agricoles et agro-industrielles à participer pleinement aux évolutions en cours.



Dès 1973, le COLEACP était une organisation issue du secteur privé. Et il l'est toujours. Concrètement, c'est une association sans but lucratif dont les membres sont des entreprises actives dans les filières alimentaires des pays en développement: importateurs européens, exportateurs ACP, associations de petits producteurs, fournisseurs d'intrants, consultants, etc. En fédérant ainsi des entreprises autour de son projet, le COLEACP a fait œuvre de pionnier en matière de partenariats public-privé (PPP).

Depuis 13 ans, c'est précisément dans le cadre d'un PPP que le COLEACP intervient. En menant deux programmes financés par l'UE - PIP et EDES -, il est devenu le partenaire privé de l'Union européenne, utilisant les fonds publics

que celle-ci lui confie pour soutenir le secteur privé ACP dans ses efforts de répondre aux exigences sanitaires, qualitatives et éthiques des acheteurs européens.

«Et nous allons renforcer cette dimension entrepreneuriale, explique Guy Stinghamer, délégué général du COLEACP. Jusqu'à présent, notre domaine d'intervention, c'était les exportations. Notre action nous a permis de mesurer l'impact de notre aide sur d'autres cultures et d'autres filières. C'est pourquoi nous avons décidé d'élargir notre mission et de soutenir de manière plus générale le développement des entreprises du secteur agricole - plus particulièrement des petites et moyennes entreprises. Nous les amènerons ainsi à participer, à leur manière, aux objectifs de développement du millénaire et à contribuer à l'allègement de la pauvreté, à la protection de l'environnement et à la sécurité alimentaire.»

Connecter les entreprises agricoles aux chaînes de valeur


Nous sommes ici dans la stratégie des chaînes de valeur. En aidant les grands et les petits producteurs à moderniser leur agriculture, PIP et EDES ne se sont pas limités à développer les cultures d'exportation. D'une part, l'assistance technique et les formations menées dans le cadre de ces programmes bénéficient à l'ensemble des exploitations agricoles, y compris les cultures vivrières et celles destinées aux marchés locaux. D'autre part, le développement de la production a augmenté les revenus et l'emploi, contribuant ainsi à réduire la pauvreté dans les zones rurales.

Si le COLEACP entend élargir son rôle aujourd'hui, c'est parce que le marché des produits agricoles est en pleine mutation dans la zone ACP. La classe moyenne se développe et les marchés régionaux prennent de l'importance. A titre d'exemple, des enseignes de grande distribution comme Nakumatt, Pick'n Pay, Carrefour ou Casino se déploient en Afrique, avec leurs critères de qualité. Certains exportateurs quittent les filières d'exportation outre-mer pour s'investir dans ces marchés régionaux en croissance. Le COLEACP veut faire en sorte de connecter un maximum de (petits) producteurs à ces nouvelles chaînes de valeur.

Une des pistes à suivre sera de travailler sur la transmission des savoirs et des savoir-faire. Il faudra en effet réduire le clivage entre cultures locales et cultures d'exportation et renforcer la perméabilité des filières, de sorte que les progrès de l'un bénéficient encore davantage aux autres...



Le COLEACP veut favoriser l'action des entreprises privées sur le développement économique des secteurs agricoles et agro-industriels, de manière à créer des retombées bénéfiques sur la balance commerciale, sur le bien-être social, sur la nutrition et sur la sécurité alimentaire.



Le clivage entre les cultures commerciales et les cultures vivrières s'avère souvent être un clivage hommes/femmes.

Le COLEACP s'intéresse à la manière de transcender ce clivage pour permettre une meilleure diffusion des bonnes pratiques agricoles.



Objectif: le développement durable et inclusif

Le COLEACP veut développer le secteur privé agricole. Mais pas n'importe comment. Ce développement doit être durable et inclusif. C'est-à-dire: donner la même priorité à la prospérité des entreprises, au bien-être des communautés rurales et au respect de l'environnement. Les membres, les administrateurs et les bénéficiaires seront amenés à y contribuer davantage.





La croissance économique ne peut pas être poursuivie au détriment de l'environnement, ni du niveau de vie des travailleurs et des petits producteurs.



Le COLEACP s'est fixé la mission de soutenir le développement du secteur privé agricole des ACP. Cet objectif de croissance économique ne peut pas être poursuivi au détriment de l'environnement, ni du niveau de vie des travailleurs et des petits producteurs. Le credo du COLEACP, c'est le développement inclusif et durable, avec une attention égale pour ses trois piliers: la croissance économique, le bien-être social et le maintien (ou la restauration) de l'équilibre environnemental.

Le COLEACP s'insère en cela dans les stratégies de tous les grands bailleurs de fonds, publics ou privés, comme les Nations-Unies, l'Union européenne ou la Fondation Bill&Melinda Gates. Tous prônent un développement économique équilibré qui perdure dans le temps, sans détruire le milieu naturel ni le tissu social, et qui bénéficie à l'ensemble de la société. Ces principes sont à la base des OMD, des Objectifs du développement durable des Nations-Unies¹ et de l'Agenda post-2015, qui constituent aujourd'hui le canevas de toutes les politiques de développement.

Ethique et gouvernance

«On n'est pas membre du COLEACP, on ne siège pas à son conseil d'administration, on n'est pas bénéficiaire du PIP ou d'EDES, si on n'a pas assimilé et adopté les principes du développement durable, explique Guy Stinglhamber, délégué

général du COLEACP. Il est évident qu'une entreprise ne bénéficie de ces programmes que si elle adhère volontairement aux OMD et à l'Agenda post-2015, et qu'elle l'exprime dans ses objectifs. Un entrepreneur qui fixe ses salaires à un niveau inférieur aux niveaux prônés dans les OMD ne peut pas bénéficier de programmes comme ceux-ci...»

Ces principes sont non seulement à la clef de la démarche du COLEACP, mais ils sont également au cœur de l'aide qu'il apporte aux entreprises. Si 50% de l'assistance et des formations prodiguées par le COLEACP sont consacrés à renforcer la conformité sanitaire et qualitative des aliments, l'autre moitié des interventions

consiste à aider les bénéficiaires à se diriger vers des normes garantissant leur responsabilité environnementale (bio, lutte intégrée) et sociale (commerce éthique, commerce équitable), lesquelles intègrent de facto les principes de la durabilité. Il y a là clairement une prise de conscience générale.

C'est la raison pour laquelle le COLEACP encourage ses membres et ses bénéficiaires à s'engager en faveur de la durabilité. Cet engagement est contenu dans un programme sociétal (voir page suivante), pour l'accomplissement duquel les bénéficiaires pourraient, s'ils le désirent, recevoir un soutien et des formations.



1. Voir sustainabledevelopment.un.org



Un des rôles importants du COLEACP est de favoriser l'intégration des petits producteurs dans la chaîne d'approvisionnement des réseaux de distribution locaux et régionaux, qui élaborent leurs propres normes de qualité.



La Charte, objectif d'un programme pour la durabilité

Le COLEACP a défini un «Sustainability Support Programme». Objectif: soutenir les entreprises et les organisations qui décident volontairement de s'engager dans la voie du développement durable et inclusif. Ce programme d'appui technique et de formations devrait guider progressivement ses bénéficiaires dans le développement de leur responsabilité sociétale, jusqu'à souscrire aux engagements d'une charte éthique. Cette «Charte de durabilité» s'articule autour de 7 principes clefs.

Observer les règles - L'entreprise ou l'organisation reste scrupuleusement dans la légalité. Elle ne se contente pas de respecter la loi nationale et les règlements spécifiques aux entreprises, mais lutte activement contre les abus, comme la corruption et les spoliations immobilières.

Faire preuve d'engagement civique - L'entreprise doit s'impliquer dans la communauté locale, être à son écoute, travailler pour son bien-être et, en cas de besoin, lui apporter son aide. Cet engagement citoyen doit se retrouver dans ses principes de gouvernance.

Respecter les partenaires - L'entreprise ou l'organisation doit construire avec ses clients, ses fournisseurs, ses partenaires, ses investisseurs et même ses concurrents des relations basées sur le respect et la transparence. Cela implique, entre autres, des délais de paiement raisonnables, un traitement systématique des plaintes, une information régulière, etc.

Etre un bon employeur - L'entreprise ou l'organisation doit assurer des conditions de travail décentes, tant pour ses travailleurs que pour les petits producteurs qui travaillent pour elle. Cela passe par le respect des réglementations de l'Organisation internationale du travail (OIT), mais également par la mise en place d'un environnement de travail agréable et respectueux, par la mise à disposition de matériel et de formations adéquats et par l'établissement de contrats de collaboration détaillés.

Protéger l'environnement - L'entreprise ou l'organisation doit minimiser son impact sur les ressources naturelles, sur la biodiversité et sur les écosystèmes. Cela implique, entre autres, d'évaluer systématiquement cet impact (particulièrement pour la mise en valeur de nouvelles terres) et de faire les efforts nécessaires pour le réduire. Cela implique de soutenir les initiatives de conservation du milieu naturel et de respecter les zones protégées.

Assurer une production de haute qualité - L'entreprise ou l'organisation garantit des produits sûrs, sains et de haute qualité. Elle respecte en cela les réglementations sur la sécurité alimentaire, l'hygiène, le commerce et les résidus de pesticides, mais veille également à satisfaire les exigences particulières des clients en ces matières (normes, certifications, etc.), à assurer une bonne traçabilité et à éviter les gaspillages et les pertes d'après-récolte.

Suivre les meilleures pratiques agricoles - L'entreprise ou l'organisation applique les meilleures pratiques agricoles, nourries par les connaissances agronomiques les plus actuelles. Cela signifie: faire des choix éclairés en matière de variétés et de techniques et s'assurer que ces lumières profitent aux petits producteurs; utiliser les systèmes les plus appropriés et durables en matière d'énergie, de fertilisation et de protection des cultures; assurer un usage sécurisé des substances dangereuses (pesticides et carburants) et éviter l'incinération, tant pour éliminer les déchets que pour défricher.

«Les entreprises membres du COLEACP le sont parce qu'elles sont convaincues que le développement économique autour d'elles est important.»





Structure: une équipe, un réseau

Une quarantaine de permanents à Bruxelles, 500 experts sur le terrain, plus de 300 entreprises membres représentant 85% des échanges horticoles ACP-UE. Derrière ces chiffres, il y a une organisation, structurée pour apporter la meilleure aide possible aux entreprises et aux services publics qui en expriment le besoin.



Dès le lancement du programme PIP, l'objectif du COLEACP a été de substituer le plus rapidement possible les consultants ACP aux consultants européens, pour des raisons évidente de pérennité.

A l'heure où ses projets de terrain sont disséminés à travers le globe, où les importateurs ne sont plus dépendants des grands marchés centraux, il était logique que le COLEACP recentre ses activités à Bruxelles, là où se trouvent la Commission européenne et le Secrétariat ACP, et là où de nombreux acteurs publics et privés du développement se rencontrent régulièrement.

C'est dans ces bureaux donnant sur la rue du Trône, à l'intersection très symbolique du quartier africain (Matonge) et du quartier des institutions européennes, que le COLEACP centralise ses activités.

L'équipe d'une quarantaine de permanents est divisée en services, chacun orienté vers une forme de soutien (voir page suivante): c'est ici que les besoins constatés sur le terrain sont analysés, de manière à apporter des solutions mutualisées aux entreprises bénéficiaires, que ce soit en matière d'assistance technique, de formation du personnel, de prospection commerciale, etc.



Consultants locaux

Le COLEACP, c'est également un réseau de 500 experts de terrain, dont 80% sont originaires de pays ACP. Dès le lancement du programme PIP, l'objectif a été de substituer le plus rapidement possible les consultants ACP aux consultants européens, pour des raisons évidentes de pérennité. Ce réseau est constitué d'agronomes, de formateurs, de spécialistes en marketing, en certifications, en contrôle, etc., et c'est en grande partie sur eux que reposent les activités du COLEACP.

Ce sont ces experts qui, sous la coordination des équipes bruxelloises, sont envoyés dans les entreprises, pour évaluer leurs besoins, pour former leur personnel, pour mettre en place de bonnes pratiques agricoles ou pour appliquer telle ou telle norme de qualité. Tout cela en utilisant la méthodologie et les outils estampillés COLEACP.

C'est à Bruxelles que les besoins constatés sur le terrain sont analysés de manière à apporter des réponses mutualisées aux bénéficiaires, que ce soit en matière d'assistance technique ou de formation du personnel.

C'est notamment pour animer ce réseau de consultants disséminés dans le monde entier que le COLEACP a créé le réseau social Planet (planet.coleacp.org).

Façonnée par 40 ans de coopération au développement et 12 ans de PPP, cette structure déploie ses efforts pour aider les entreprises agricoles des pays ACP à saisir les opportunités de croissance durable qui se présentent à elles.





Les services du COLEACP

Accès au marché

Organise une veille de l'évolution des réglementations et des normes volontaires qualitatives et sociétales, pour identifier les changements qu'une entreprise ou une organisation doit entreprendre pour répondre aux exigences des marchés. Ce travail d'analyse oriente les interventions des autres services du COLEACP.

Assistance technique

S'occupe de renforcer les capacités techniques des bénéficiaires. Ce service identifie et coordonne l'aide dont les bénéficiaires ont besoin pour arriver à leurs objectifs - instaurer un système qualité, accéder à une certification, utiliser de nouveaux intrants -, tout cela en s'appuyant sur le réseau d'experts locaux.

Formation

Développe les outils pédagogiques et coordonne les activités d'apprentissage. Celles-ci sont orientées vers les cadres des entreprises et des organisations bénéficiaires et vers les consultants indépendants, qui apprennent également à répercuter les matières vers leurs personnels et les petits producteurs. Ce service s'appuie sur le réseau de consultants locaux.

Recherche et Développement

Elabore les solutions agronomiques pour aider les membres et les bénéficiaires à surmonter leurs problèmes de culture: lutter contre un ravageur, introduire une nouvelle variété, s'adapter à une norme... La recherche peut être spécifique, suite à la demande d'un bénéficiaire; mais, en général, ce service travaille sur base d'une veille agronomique et développe des solutions mutualisées.

Information et communication

Assure la production et la diffusion du matériel conçu par les autres services (outils pédagogiques et guides de cultures) et fait connaître les actions et les réflexions du COLEACP à ses membres, à ses bénéficiaires, à ses bailleurs de fonds et à toute personne intéressée par son travail.

Mise en réseau

Anime et renforce le réseau constitué par les 300 membres du COLEACP. Cela passe, entre autres, par la promotion du commerce international horticole, par l'établissement de partenariats (avec des fournisseurs d'intrants ou des institutions financières) ou par la facilitation de la prospection (missions commerciales, foires et salons professionnels).

Relations publiques

Défend les intérêts des filières agro-alimentaires sur les scènes nationales et internationales, en développant des relations avec les responsables d'entreprises et d'administrations, avec les décideurs politiques et avec les bailleurs de fonds.



*Un des objectifs du réseau social Planet est de rassembler les experts du COLEACP en un club virtuel, qui leur permet d'échanger informations et expériences, de s'informer de l'évolution de la méthodologie et des outils du COLEACP et de donner leur avis pour faire évoluer ceux-ci.
Adresse: planet.coleacp.org*

Planet



Moyens: un outil à la disposition des bailleurs de fonds

Le COLEACP est devenu une organisation de coopération au développement performante. Avec son équipe, son réseau, ses outils et sa méthodologie, il se met à la disposition des bailleurs de fonds désireux de l'accompagner dans son soutien au développement commercial des entreprises agricoles des pays ACP.



Le COLEACP, association d'entreprises privées, reçoit des fonds publics de l'Union européenne pour optimiser son projet de développement du secteur privé agricole.

En 2001, le COLEACP devenait à la demande des Etats ACP le maître d'oeuvre du programme PIP, financé par l'Union européenne. Pour comprendre le positionnement du COLEACP, il est important de connaître la nature de ce financement européen. Celui-ci est accordé dans le cadre d'un contrat de subvention, une formule qui permet à

la Commission européenne de subsidier les activités d'une association sans but lucratif dont le projet correspond aux objectifs de l'Union européenne.

L'UE a décidé de financer cette initiative en raison de sa communauté d'objectifs avec le projet: allègement de la pauvreté, durabilité, conservation de l'environnement, sécurité alimentaire... En contrepartie, le COLEACP a une obligation de résultats par rapport à ces objectifs. Il est également responsable de l'usage de l'argent public reçu du Fonds européen de développement (FED).

Nous sommes donc dans le cadre d'un PPP. Le COLEACP, association d'entreprises privées, reçoit des fonds publics de l'UE pour optimiser son projet de développement du secteur privé agricole.

Notons que l'UE a déjà marqué sa satisfaction par rapport aux retombées du travail du COLEACP, notamment en prolongeant le programme PIP par une phase 2 (2009), en confiant le programme EDES à un consortium dirigé par lui (2010) et, récemment, en accordant un satisfecit à l'action du PIP-phase 2 et d'EDES dans le cadre de l'évaluation à mi-parcours de ces deux programmes (voir page suivante).

L'expérience COLEACP est par ailleurs parfaitement en phase avec les nouvelles tendances de la politique de développement de l'UE qui, dans le cadre de la programmation du prochain FED, a annoncé qu'elle augmenterait à la fois ses aides au secteur privé et celles au secteur agricole, en raison de l'effet bénéfique des retombées de ces aides sur le reste de la société.

Bailleurs de fonds

L'objectif du COLEACP est à présent de continuer sur cette lancée et, même, de soutenir davantage d'entreprises agricoles désireuses de se développer. Pour cela, il met tout en oeuvre pour demeurer une association forte et éthique, représentative du secteur agricole, et il se positionne comme un outil de coopération à la disposition des acteurs du développement.

«Nous avons une vision du développement, des besoins de nos membres et de l'ensemble du secteur agricole, souligne Guy Stinglhamber, délégué général du COLEACP. Nous avons défini un projet pour les aider, et ce projet nous le finançons avec des moyens qui proviennent, pour l'instant, uniquement de l'UE. Notre souhait étant à présent d'étendre notre aide et de multiplier nos interventions, il est évident que nous sommes demandeurs de moyens plus importants.»

Dans cette perspective, le COLEACP est en relation avec différents services de la Commission européenne, mais également avec des organismes internationaux comme l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture et l'Organisation mondiale du Commerce. Il collabore également avec des fondations internationales privées comme la Foundation Bill&Melinda Gates, la Syngenta foundation for sustainable agriculture ou la Waitrose foundation.

«Nous avons une vision du développement, et des besoins de nos membres et de l'ensemble du secteur agricole. Nous avons défini un projet pour les aider, et ce projet nous le finançons avec des moyens qui proviennent pour l'instant uniquement de l'Union européenne. Notre souhait étant à présent d'étendre notre aide et de multiplier nos interventions, il est évident que nous sommes demandeurs de moyens plus importants.»





Le COLEACP met tout en oeuvre pour demeurer une association forte, éthique et représentative du secteur agricole, et il se positionne comme un outil de coopération à la disposition des acteurs du développement.



Evaluations à mi-parcours: la bonne voie

La Commission européenne a fait évaluer les programmes PIP et EDES. Il s'agit d'évaluations à mi-parcours, réalisées en 2013 par des experts extérieurs¹. C'est une procédure habituelle, pour tous les programmes financés par l'UE. L'objectif de cet exercice est double: d'une part, vérifier l'état d'avancement des programmes; d'autre part, dégager des recommandations pour améliorer leur fonctionnement et maximiser leur impact.

Les deux évaluations sont extrêmement positives. Elles reflètent l'opinion et la perception des bénéficiaires et des protagonistes des filières alimentaires ACP. C'est en effet auprès d'eux que les enquêtes ont été effectuées, sur la manière dont ils analysent le rôle joué par les deux programmes dans le développement de leur entreprise et de leur secteur d'activité.

PIP: la plus grande distinction

Pour évaluer le PIP-phase 2, les experts se sont rendus dans six pays: le Sénégal, la Côte d'Ivoire, l'Ouganda, le Kenya, Madagascar et la République dominicaine.



L'évaluation constate que le PIP a contribué à maintenir le niveau des exportations de fruits et légumes des pays ACP vers l'Union européenne (UE), cela en aidant les producteurs à respecter les réglementations sanitaires et à intégrer les normes privées des acheteurs.

Cette contribution a eu de réelles répercussions sur l'allègement de la pauvreté, notamment en augmentant le nombre de petits fermiers qui fournissent les exportateurs et qui profitent de leur encadrement. Cependant, le maintien des très petits producteurs dans les circuits d'approvisionnement reste un défi à surmonter, en raison du coût des certifications et de la difficulté pour les exportateurs de pratiquer l'autocontrôle quand la production est trop dispersée.

L'expérience acquise par le COLEACP au cours de la première phase du programme a permis d'avancer à grands pas: la méthodologie était rodée, les relations avec les acteurs était (et sont toujours) très bonnes et le réseau des experts locaux était directement mobilisable. L'évaluation souligne en outre l'adaptabilité du programme à l'évolution des enjeux, notamment par rapport à l'émergence des marchés locaux et régionaux et à la multiplication des normes liées à la responsabilité sociale des entreprises.

Parmi les points forts constatés par l'évaluation: l'avantage du réseau de consultants ACP en matière de coût, de coopération Sud-Sud et de pérennité. La pérennité est également acquise par le caractère durable du renforcement des capacités prodigué aux grands et petits producteurs. La diffusion et la disponibilité du matériel technique et des outils de formation via internet participe également à l'efficacité du programme.

1. Cette évaluation à mi-parcours a été effectuée par la société britannique HTSPE.

PIP - Principales recommandations

- Renforcer les capacités d'autres acteurs du secteur horticole, notamment les petits détaillants en pesticides, les brokers², les organisations de crédits et les associations locales de consommateurs.
- Élargir les domaines d'intervention, notamment pour améliorer le savoir-faire agronomique des petits producteurs, pour aider les planteurs et les exportateurs à développer leur gestion commerciale et financière, pour donner aux exportateurs les moyens de reconnaître et d'écarter les brokers margoulins, etc.
- Utiliser davantage les technologies de l'information et de la communication pour dispenser des conseils et des formations aux petits producteurs (SMS, capsules vidéo, etc.)
- Envisager d'autres sources de financement, pour favoriser la pérennité de l'action du programme, ainsi que son ouverture à d'autres bénéficiaires hors ACP et hors secteur fruits et légumes.
- Renforcer les systèmes de suivi et d'évaluation en développant les synergies avec ceux qui existent déjà, tant au niveau officiel que privé.
- Poursuivre et renforcer les interactions entre PIP et EDES aux niveaux nationaux, notamment pour permettre une approche plus holistique de la prévention des risques dans l'utilisation des pesticides.
- Prolonger la durée du programme afin de lui permettre d'aller jusqu'au bout de sa capacité budgétaire, soit jusque fin 2015.

EDES: bon rattrapage

Pour évaluer EDES, les experts se sont rendus dans six pays: la Mauritanie, le Sénégal, le Cameroun, le Kenya, Maurice et la République dominicaine.

Malgré le retard pris pendant sa phase de démarrage, le programme a pu avancer, notamment dans la conclusion des protocoles d'entente (avec les gouvernements) et des protocoles d'accord (avec des bénéficiaires). Ce retard explique pourquoi, de manière générale, la plupart des projets lancés sont encore en cours de réalisation. C'est principalement pour cette raison que le programme devrait être déployé sur une période plus longue.

Mais une chose est sûre: EDES est bien perçu et très attendu par les acteurs des filières, principalement pour l'appui qu'il apporte dans l'adaptation des législations et dans le renforcement des organismes de références (contrôle officiel, laboratoires, etc.).

L'implantation d'EDES est cependant difficile dans les pays où le dialogue entre les entreprises privées (en charge de l'autocontrôle) et les institutions publiques (en charge du contrôle officiel) est faible. C'est un défi à surmonter.

Pour les évaluateurs, EDES devrait atteindre ses objectifs, grâce à son approche stratégique et à sa capacité d'adaptation aux réalités de chaque pays. Le rapport souligne l'efficacité de la méthodologie que le COLEACP a développée dans le cadre du PIP et dont EDES profite à présent, particulièrement: le réseau de consultants locaux, le système de formations en cascade et les outils pédagogiques. Ces synergies permettent aussi de réaliser des économies d'échelle.

EDES - Principales recommandations

- Poursuivre le renforcement des services d'inspection.
- Impliquer davantage le contrôle officiel dans l'élaboration des guides d'autocontrôle sectoriels.
- Renforcer les synergies avec le PIP pour une meilleure intégration des deux programmes au sein du COLEACP.
- Optimiser le fonctionnement des plateformes de dialogue entre les entreprises et les services publics, considérées comme un élément clef pour assurer l'efficacité des systèmes de sécurité sanitaire des aliments.
- Contribuer davantage à la révision des exigences légales et réglementaires pour les matières sanitaires et phytosanitaires.
- Étendre la durée du programme jusque fin 2015, pour compenser le retard de mise en oeuvre.

2. Les brokers sont des courtiers intermédiaires qui collectent les marchandises chez les petits producteurs pour fournir les exportateurs.



Nigeria: une équipe nationale au service d'un projet gouvernemental ambitieux

Le COLEACP est désormais actif au Nigeria. Le ministère fédéral de l'Agriculture et du développement rural lui a demandé d'appuyer le développement du secteur horticole du pays. Un plan d'action sera mis en place en 2014.



Akinwumi Adesina, ministre fédéral de l'Agriculture et du développement rural du Nigeria.

Le COLEACP propose d'identifier et de sélectionner des candidats nigériens aux compétences et expériences variées qui bénéficieraient d'un programme de formations pratiques et théoriques de plusieurs mois. Au terme de cette formation, ils intégreront une task force de spécialistes chargée de piloter le développement de la filière fruits et légumes du pays.



Début octobre 2013, une délégation de quatre représentants du COLEACP s'est rendue au Nigeria. Elle était composée de Guy Stinglhamber, délégué général, de Morag Web, conseillère stratégique, de Jeremy Knops, directeur des opérations, et de Bénédicte Werner, responsable géographique. Objectif: présenter le projet de plan d'action visant à développer le secteur fruits et légumes du pays.

Ce projet est innovant à plus d'un titre. Premièrement, le Nigeria est un nouveau pays d'intervention: le COLEACP n'y travaillait jusqu'à présent qu'avec quelques bénéficiaires, mais pas à l'échelle nationale. Deuxièmement, le COLEACP intervient directement à la demande du gouvernement fédéral sur base d'un financement bilatéral. Troisièmement, le COLEACP a proposé de mettre en place un nouveau type d'appui qui pourrait faire tâche d'huile. Mais n'allons pas trop vite.

Tout a commencé 6 mois plus tôt, en mars 2013. Le dr. Akinwumi Adesina, ministre fédéral de l'Agriculture et du développement rural du Nigeria, est de passage à Bruxelles pour une conférence sur la résilience agricole. A cette occasion, il rencontre les dirigeants du COLEACP et leur demande de soutenir le programme de développement du secteur horticole d'exportation de son pays.

Ce projet s'inscrit dans un cadre plus large. Après s'être focalisé pendant des années sur le secteur des hydrocarbures, le gouvernement fédéral nigérien veut développer son agriculture pour améliorer sa sécurité alimentaire. Pour cela, il a lancé en 2011 un programme de développement agricole baptisé Agriculture Transformation Agenda (ATA), fondé sur la dynamisation du secteur privé. L'expansion de la filière fruits et légumes en constitue un des piliers.



Après deux missions préparatoires, le COLEACP a élaboré un plan d'action de trois ans visant à répondre aux besoins de la filière en appui technique et en formation. La première étape proposée dans ce plan d'action est la réalisation d'une vaste étude de marché, destinée à faire un tableau complet et précis de l'horticulture nigérienne et de ses potentialités.

Dream Team

La grande originalité de ce plan d'action, c'est que le COLEACP y propose la mise en place d'un nouveau type de structure d'appui. Sa clef de voûte serait une task force nationale d'experts, chargée de piloter le développement horticole du pays.

«Nous sommes ici dans la logique du Fair Training System, mais élargie à l'ensemble de nos interventions, explique Guy Stinglhamber. L'objectif est en effet de créer au niveau national une courroie de transmission qui puisse véhiculer notre savoir-faire auprès de toutes les entreprises et organisations nigériennes qui en ont besoin.»



Pour que cette task force soit opérationnelle, il faut d'abord recruter ses membres et les former. Le COLEACP propose d'identifier et de sélectionner au Nigeria des candidats aux compétences et expériences variées, dans les universités, les centres de recherche, les associations professionnelles, les bureaux de consultants, les structures de soutien aux petits producteurs, etc. Ces candidats bénéficieraient d'un programme de formations pratiques et théoriques de plusieurs mois qui les emmènerait sur le terrain, en Europe et dans différents pays ACP. Ils pourraient ainsi expérimenter par eux-mêmes la réalité du secteur des fruits et légumes et s'imprégner de la méthodologie et des outils du COLEACP.

Au terme de cette formation, ces experts deviendraient membres du réseau de consultants du COLEACP et seraient à même de constituer cette équipe nationale de pilotage, sous l'autorité du ministère fédéral de l'Agriculture et du développement rural. L'avantage de cette approche est évident: les compétences acquises sont capitalisées dans le pays et assurent son autonomie en matière savoir-faire agricole.

Il s'agit là d'une expérience pilote. Son succès pourrait amener l'adaptation de ce schéma d'appui dans d'autres pays souhaitant dynamiser leur secteur agricole.

Une horticulture en devenir

La filière fruits et légumes nigériane n'est pas très développée. Les cultures d'exportation portent essentiellement sur des denrées typiquement nigérianes comme les feuilles de potiron (ugu), destinées à la diaspora. Pourtant, le potentiel agricole de ce pays de 160 millions d'habitants est énorme. Le territoire national couvre diverses zones agro-écologiques qui permettent un large éventail de cultures, et les terres agricoles inexploitées sont estimées à 32 millions d'hectares.

Pour mieux saisir cette opportunité, les acteurs du secteur se sont regroupés sous la bannière de l'AFGEAN (Agricultural Fresh Produce Growers & Exporters Association of Nigeria). Outre l'aspect production, le pays devra résoudre d'importants problèmes logistiques: manque d'infrastructures et de moyens de transports, ruptures de la chaîne du froid...

«L'exportation, c'est un objectif à long terme, explique Bénédicte Werner, responsable géographique Nigeria au COLEACP. Il est important de procéder étape par étape. D'autant que le marché local est demandeur de produits frais, sains et de qualité. Il y a une classe moyenne; il y a des supermarchés et des hôtels... Or, leur approvisionnement en fruits et légumes est aujourd'hui assuré par des importations, car les acheteurs ne trouvent pas de produits locaux qui correspondent à leurs critères quantitatifs et qualitatifs. Ce marché local pourrait servir de base aux premiers développements du secteur horticole.»

La demande
croissante
du marché
local pourrait
être la base
des premiers
développements
de la filière
fruits et légumes
du Nigeria.





Côte d'Ivoire: fête de la mangue

Pour la première fois depuis la crise de 2000, la Côte d'Ivoire a fêté la mangue. Cette manifestation s'est déroulée le 15 juin dernier à Korhogo, dans le nord du pays, avec le soutien du COLEACP. Elle était organisée par l'Arexma, la nouvelle association d'exportateurs, qui représente 80% de la profession et regroupe plus de 1000 petits producteurs. Celle-ci a voulu créer une fête de grande envergure, en fédérant tous ses membres autour de son organisation. Au programme: défilé (300 personnes), discours, démonstrations, remise de diplômes d'honneur, déjeuner, spectacle... Pour l'occasion, un quizz a opposé trois équipes de producteurs qui devaient répondre à des questions sur les maladies de la mangue.



Sénégal: conseils pour l'élimination des déchets



Le COLEACP a réalisé cette année une étude sur l'élimination des déchets auprès de quatre producteurs/exportateurs sénégalais de légumes. L'étude visait à dégager des pistes pour l'élimination des déchets dangereux: les plastiques usagés, les emballages de pesticides, les déchets de garage (batteries, huiles, pneus...), etc. Les conclusions de l'étude orientent les producteurs vers des solutions appropriées à chaque type de déchets: l'incinération en cimenterie pour les pneus et les goutteurs, l'incinération en interne pour certains plastiques, le broyage/compactage pour les plastiques récupérables et le compostage pour les déchets organiques. L'étude conseille également aux entreprises de conclure des accords avec des services spécialisés pour le traitement des emballages de pesticides et pour le recyclage des huiles de vidange.

Sénégal: le Commissaire à l'Agriculture visite deux bénéficiaires du COLEACP

Dacian Cioloș, le Commissaire européen à l'Agriculture et au développement rural, a effectué, le 3 octobre dernier, une visite au Sénégal, pour apporter le soutien de l'Union européenne à la politique de sécurité alimentaire du gouvernement sénégalais, basée sur le développement de l'agriculture. Au cours de ce voyage, le Commissaire a visité deux entreprises qui bénéficient de l'appui du COLEACP dans le cadre du programme PIP: la société familiale Soleil Vert (mangue, haricot, melon pour l'exportation) et le groupement de petits producteurs Bio Niayes Organisations (mangue pour l'exportation et oignon, carotte, pomme de terre et manioc pour le marché local). Le choix de ces entreprises est révélateur. Outre qu'elles bénéficient d'un soutien de l'Union européenne, ces deux entreprises s'inscrivent dans la vision européenne du développement agricole: les agriculteurs en sont les acteurs centraux; ils travaillent dans le cadre d'un foncier sécurisé et ils bénéficient d'un soutien pour organiser leur filière et acquérir les connaissances nécessaires à la mise en place d'une agriculture moderne.





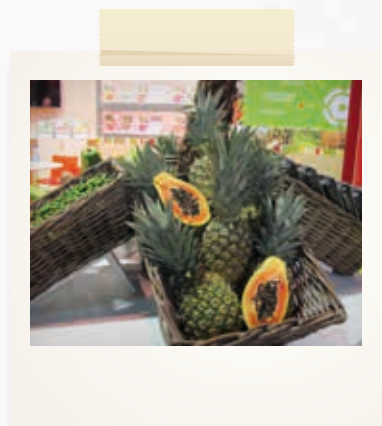
Business Forum UE-Afrique: le COLEACP impliqué dans les débats

Le sommet UE-Afrique qui se tient les 2 et 3 avril 2014 à Bruxelles est précédé d'un forum d'affaires organisé par la Commission européenne. L'objectif de ce forum est de permettre aux chefs entreprises africains et européens de confronter leurs attentes et leurs besoins en matière d'investissements et de les formuler en vue des discussions politiques qui suivront dans le cadre du Sommet.

A la demande de la commission européenne, le COLEACP co-organise deux événements de ce forum. Le premier est une table ronde de haut niveau sur le rôle du secteur privé dans le développement de l'agriculture en Afrique. Elle est présidée par Akinwumi Adesina, ministre fédéral de l'Agriculture du Nigeria, co-présidée par Jerzy Plewa, directeur général de la direction générale de l'Agriculture de la Commission européenne et Guy Stinglhamber, délégué général du COLEACP (How to leverage the private sector for inclusive and sustainable development ? lundi 31 mars, 14h-16h).

Le second est un atelier sur l'innovation en agriculture qui est mis en œuvre en collaboration avec les directions générales de l'Agriculture et de la Recherche et innovation de la Commission européenne. A la veille du sommet, les secteurs privé et public explorent la manière dont l'innovation et la recherche peuvent contribuer à la sécurité alimentaire et à la nutrition en Afrique (mardi 1^{er} avril, 10h-12h)

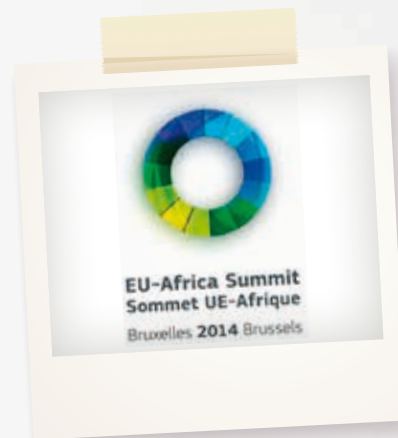
**5th EU-Africa Business Forum
Bruxelles (Belgique)
31 mars-1^{er} avril 2014
Informations:
<http://euafrica-businessforum.eu/>**



Fruit Logistica 2014: près de 100 candidats à l'adhésion

Fruit Logistica est le premier salon mondial pour le commerce des fruits et légumes frais. Il a lieu chaque année à Berlin. Du 5 au 7 février, ce sont cette année 2 600 entreprises venant de 84 pays qui ont participé à cet événement pour rencontrer les principaux acheteurs européens. Le COLEACP y était présent pour la cinquième fois consécutive. Ce rassemblement annuel de tous les protagonistes de la filière, du producteur au distributeur, est l'occasion pour l'association de rencontrer ses membres et ses bénéficiaires. Il peut ainsi présenter et promouvoir son action au service du développement durable la filière. C'est également l'endroit idéal pour s'informer des tendances et des évolutions du marché mondial des fruits et légumes. En haut de l'affiche cette année: l'avocat, la patate douce, les miettes de légumes, le prêt-à-manger et le kids marketing. Côté vie associative, le COLEACP a recueilli 92 déclarations d'intérêt à rejoindre l'organisation.

**Fruit Logistica 2014
Berlin (Allemagne)
5-7 février 2014
Informations:
www.fruitlogistica.de**



Sommet UE-Afrique

Le quatrième sommet entre l'Union européenne (UE) et l'Union africaine (UA) fait le point sur la Stratégie commune Afrique-UE adoptée lors du sommet de Lisbonne en 2007. Cette stratégie visait à sortir des schémas traditionnels de l'aide au développement et de se diriger vers des actions associant de manière plus large les parlements, les bailleurs de fonds, le secteur privé, la société civile et les jeunes.

A la veille des élections européennes et du renouvellement de la Commission européenne, le sommet des chefs d'Etats et de gouvernements d'Afrique et de l'Union européenne est consacré à la redynamisation de cette stratégie. La problématique budgétaire sera essentielle et passera par la redéfinition des priorités à la lumière du «Programme pour le changement», la nouvelle politique européenne de développement définie en 2011 qui oriente résolument l'action européenne vers l'allègement de la pauvreté et le développement durable.

Dans ce contexte, les discussions portent sur le développement du secteur privé, les matières premières extractives, les flux migratoires, le commerce (notamment sur l'Accord de partenariat économique entre l'UE et les ACP), la résilience, les marchés agricoles et les problèmes de sécurité alimentaires et de sécurité des aliments...

**Sommet UE-Afrique
Bruxelles (Belgique)
2-3 avril 2014
Informations:
www.africa-eu-partnership.org**



FOCUS MARCHÉ: KENYA

Kenya: un audit très attendu

Le COLEACP participe à la recherche de solutions pour surmonter la crise des exportations de pois et de haricots du Kenya. Il s'agit de mettre en place au plus vite les mesures prévues par le plan d'action kenyan, particulièrement pour renforcer le contrôle officiel et promouvoir un usage approprié des pesticides.



Les autorités kenyanes commencent à mettre en place les mesures prévues par le plan d'action d'avril 2013, sous la coordination du Kephis, le service kenyan de contrôle phytosanitaire.



Une délégation de l'Office alimentaire et vétérinaire (OAV) de l'Union européenne (UE) s'est rendue au Kenya à la mi-novembre 2013. Objectif: examiner le système de contrôle sanitaire des denrées exportées vers l'UE. Cette mission était programmée de longue date, mais elle s'est déroulée dans un contexte de crise. Depuis janvier 2013, en effet, les exportations kenyanes de haricots princesses et de pois mange-tout sont soumises à un régime de contrôle accru aux points d'entrées du marché européen, cela en raison de dépassements répétés des limites maximales de résidus de pesticides (LMR)¹.

Du côté des producteurs de fruits et légumes, l'autocontrôle fonctionne tout au long de la chaîne de production, du champ à la station de conditionnement.



Depuis la mise en place de ce régime, qui porte l'échantillon contrôlé à 10% des quantités exportées, le système d'alertes rapides de l'UE continue à notifier des dépassements de LMR sur des lots kenyans. Il y en a eu 9 au cours du second semestre 2013. Le rapport de l'OAV aura donc un poids déterminant dans la décision que la Commission européenne prendra

prochainement quant au maintien ou au renforcement du régime de contrôle.

Réactions

Dans ce contexte, les autorités kenyanes commencent à mettre en place les mesures prévues par leur plan d'action lancé en avril 2013. Coordonné par le Kephis (le service kenyan de contrôle phytosanitaire), ce plan d'action vise à renforcer le contrôle national des résidus de pesticides, à mieux encadrer la qualité des pesticides en circulation et à sensibiliser les petits producteurs à un usage rigoureux de ces produits. Il rejoint en cela les recommandations formulées par la Commission européenne suite à la précédente mission de l'OAV en 2007, qui suggéraient aux autorités kenyanes de renforcer les contrôles officiels et d'élargir le spectre des produits analysés par le laboratoire de référence. Le COLEACP est partie prenante de plusieurs actions programmées par le plan, via les programmes PIP et EDES.

Du côté des exportateurs, qui travaillent depuis une dizaine d'années à renforcer leur maîtrise des risques phytosanitaires, la réaction a été plus rapide. La plupart ont pris des mesures draconiennes. Certains ont diminué leur recours aux brokers², du moins quand ceux-ci ne maîtrisent pas suffisamment la qualité de leur réseau d'approvisionnement. D'autres ont repris un contrôle total sur les fournitures de pesticides et sur la pulvérisation des parcelles de leurs petits producteurs.

C'est sur ce point que le COLEACP insiste lors des discussions avec les différents décideurs concernés. La plupart des exportateurs kenyans ont en effet réalisé des efforts considérables; et l'autocontrôle fonctionne de manière efficace tout au long

de la chaîne de production, depuis le champ jusqu'à la station de conditionnement. Il serait dommage de pénaliser davantage ces entreprises dont le développement joue par ailleurs un rôle considérable dans l'allègement de la pauvreté en milieu rural.

L'important maintenant est d'agir sur le nœud de la crise. Les autorités, les services publics et les organisations professionnelles doivent réunir leurs moyens pour faire en sorte que l'ensemble de la filière bénéficie, de manière homogène, de l'attention du contrôle officiel, de la discipline de l'autocontrôle et des efforts de vulgarisation agronomique.

1. Voir Kenya: haricots et pois en crise de croissance, dans *Horizons*, n°1, juin 2013, pp. 14-16.
2. Le broker est un acheteur indépendant auquel les exportateurs font appel pour suppléer leur propre réseau d'approvisionnement.

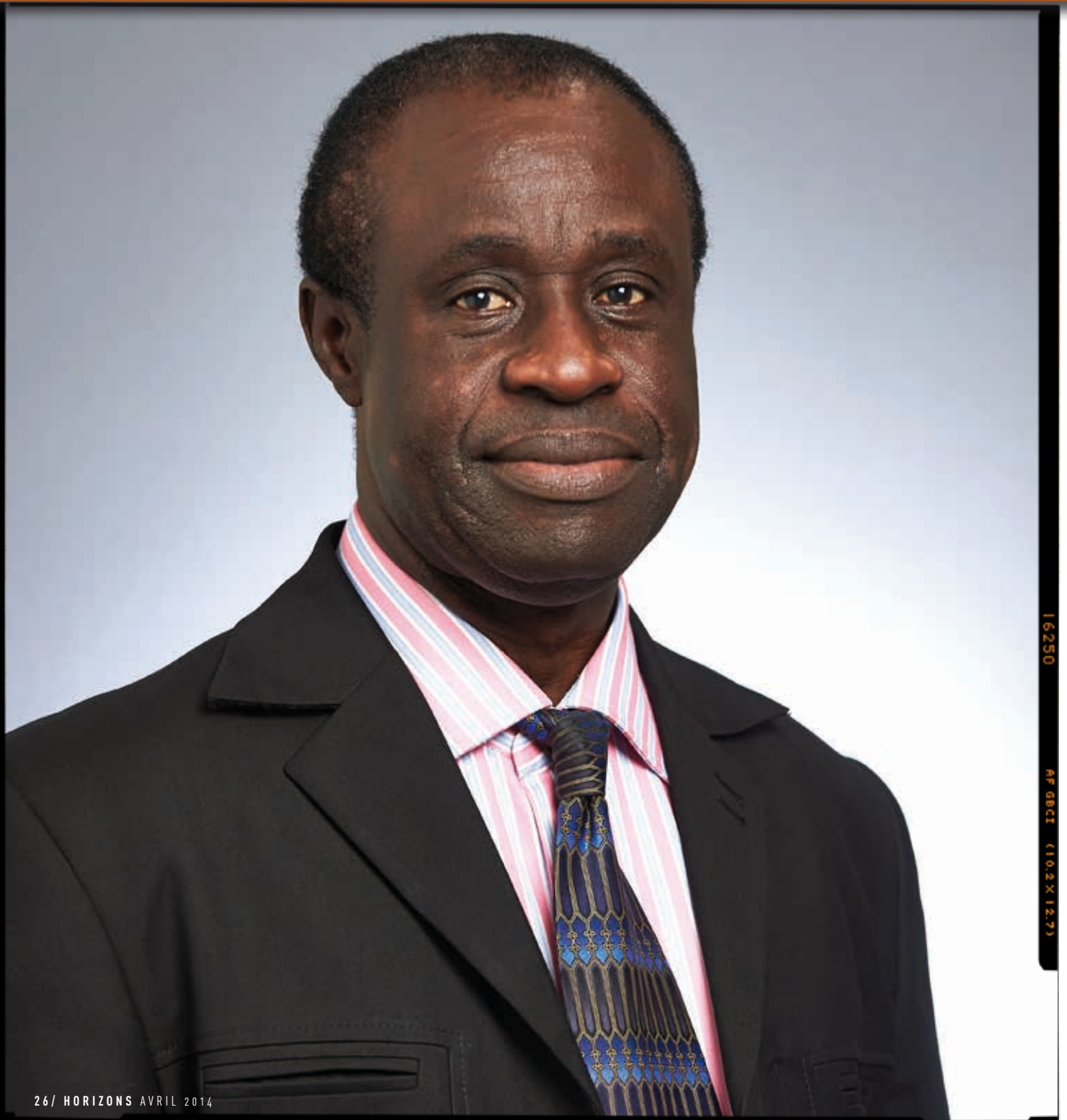




PORTRAIT DE STEPHEN MINTAH

Stephen Mintah, nouveau président du COLEACP

Stephen Mintah est le nouveau président du COLEACP. Il a été nommé à ce poste en juin 2013. Cet agronome ghanéen prend ses fonctions avec une vision claire, nourrie par 15 ans d'expérience en tant que bénéficiaire et membre de l'association.



16250 AF GBCT (10.2 X 12.7)

«Dans l'élaboration de notre programme de travail, nous devons être attentifs à assurer à nos partenaires - les membres et les bailleurs de fonds - les bénéfices de ce que nous faisons. Chacun attend quelque chose du COLEACP. Donc, à chacun de nos pas, nous devons rencontrer cette attente.»

Ce qui frappe, chez Stephen Mintah (61 ans), c'est son calme et sa disponibilité. Même pris au dépourvu par cette demande d'interview, il accepte d'emblée, s'installe devant un jus de pomme-cerise et répond aux questions de manière directe, d'une voix douce et posée.

Originaire d'Obo, dans l'Est montagneux du Ghana, ses parents le destinaient à des études médicales. En raison du manque de place, il se retrouve en faculté d'Agronomie, qu'il avait placée en deuxième choix de ses préférences lors de son entretien d'orientation. Il comprend vite que c'est là sa vocation. Il est diplômé en 1976 et entre aussitôt à l'Agriculture and Development Bank, chargée de financer le développement du secteur agricole ghanéen. Il y reste 20 ans, au cours desquels il se forge une connaissance intime de l'agriculture de son pays.

«Après cela, je me suis dit qu'il était important de faire profiter le secteur privé de mon expérience, explique-t-il. C'est ainsi qu'en 1998 j'ai rejoint Sea-Freight Pineapple Exporters of Ghana (SPEG). C'est une association qui regroupe les principaux producteurs d'ananas du Ghana et qui apporte à ses membres une aide technique, commerciale et logistique. Nos membres sont des producteurs de taille moyenne, mais ils sont eux-mêmes associés à des petits producteurs, qui profitent également de nos services.»



Le Ghanéen Stephen Mintah, 61 ans, est président du COLEACP depuis juin 2013. Marié et père de deux enfants aujourd'hui adultes, il vit à Accra (Ghana) où il est directeur général de Sea-Freight Pineapple Exporters of Ghana (SPEG).



C'est à cette époque, en 1999, que Stephen Mintah entre pour la première fois en contact avec le COLEACP. La SPEG est alors confrontée aux exigences de plus en plus draconiennes des acheteurs européens et fait appel au COLEACP pour un renforcement technique.

«C'était crucial pour assurer notre présence sur le marché, se souvient-il. Et cela a été réalisé. Largement. Nous devons nous diversifier du Smooth-Cayenne vers le MD2¹ et les producteurs ghanéens n'avaient aucune connaissance de cette culture. Le COLEACP nous a aidés à acquérir ce savoir-faire, notamment du Costa Rica, pour développer des guides de production. Et cela nous a rendu capable de soutenir le secteur de l'ananas jusqu'à aujourd'hui.»

Le temps de la réflexion

Fort de cette collaboration, Stephen Mintah décide de soutenir le COLEACP de l'intérieur. Il entre ainsi au conseil d'administration et accède à sa présidence en juin dernier, une fonction qui est loin d'être pour lui uniquement honorifique.

«Il y a 40 ans, les exportateurs des pays ACP étaient différents d'aujourd'hui, explique-t-il. De même que les attentes et les besoins des acheteurs européens. Tout était différent. Par conséquent, notre approche ne peut pas être statique. Nous devons changer continuellement. C'est ainsi que les services que nous proposons continueront à être efficaces.»

Pour lui, le temps est aussi à l'évaluation. Le COLEACP doit entamer une période de réflexion sur la manière dont il est perçu et attendu par ses membres, ses bénéficiaires et ses bailleurs de fonds.

«Nous revenons actuellement vers les membres, qui sont la colonne vertébrale de l'association, pour qu'ils nous disent si leurs attentes ont été rencontrées et surtout quels sont leurs nouveaux besoins, poursuit-il. C'est crucial. C'est comme ça que notre action pourra être orientée sur les préoccupations de nos membres... Nous le faisons très sérieusement. Nous avons un groupe de travail qui planche là-dessus.»

1. Le Smooth-Cayenne et le MD2 sont des variétés d'ananas.



Journée Européennes du Développement 2013 Morceaux choisis autour des Partenariats Public-Privé

26 novembre 2013, **Denis Salord**

Chef d'unité des programmes régionaux pour l'Afrique subsaharienne et les ACP de la direction générale du Développement et de la coopération (Commission européenne)

«Les partenariats public-privé, c'est deux choses. C'est d'une part s'adresser au secteur privé en tant que tel pour le faire participer aux grands projets d'utilité publique - les besoins sont immenses en matière d'eau, d'assainissement, de transport, d'énergie, de préservation des espaces et d'environnement. C'est d'autre part favoriser le dialogue constant entre le pouvoir public et le secteur privé pour assurer, à travers les politiques qui seront mises en place, la création d'un environnement favorable aux affaires, d'un environnement juridique sécurisant les investissements.»



26 novembre 2013, **Mialy Ranaivoson**

Investment Officer, Investments & Partners (Madagascar)

«Travailler avec une petite entreprise permet d'avoir un impact très dirigé, dans une zone précise, de manière à répondre à un problème spécifique. Dans le cadre de notre travail sur la malnutrition infantile, avec une petite entreprise, nous arrivons à descendre dans des zones très défavorisées dont les multinationales ne soupçonneront même pas l'existence. On peut dire qu'à travers les petites entreprises et les petits projets, on peut faire du sur mesure, du spécifique.»

27 novembre 2013, **Aggrey Mahanjana**

Secrétaire général de l'Association des agriculteurs africains d'Afrique du Sud

«Les agriculteurs ont du talent. Plein de talent. Tout le monde le sait. Ils savent faire plein de choses. Mais, un des problèmes, c'est qu'ils ne peuvent pas participer pleinement et librement aux négociations parce qu'ils n'ont pas l'information nécessaire pour le faire. Qu'on leur fournisse l'information. C'est le rôle des gouvernements et des grandes sociétés privées. Qu'on leur donne les informations pour qu'ils puissent participer à des discussions qui les regardent au premier chef.»



27 novembre 2013, **Jason Clay**

Vice-président «Market Transformation» du WWF

«Le développement, c'est le changement. Ce n'est pas faire la même chose en plus grand en croyant obtenir des résultats différents (ça, c'est la définition de la démence). Ce n'est pas maintenir la pauvreté. Ce n'est pas reporter les améliorations sur les générations suivantes - avec 850 millions de personnes, on ne peut pas se le permettre. Ce n'est pas non plus travailler sur un différentiel, du style 5% de productivité en plus. Le développement, il faut que ce soit une transformation. Pour cela, il faut examiner ce que les gouvernements font de mieux et ce que le secteur privé fait de mieux. Et sur base de cette analyse, voir comment utiliser les mécanismes du marché pour changer son fonctionnement, et cela en remontant jusqu'aux fournisseurs.»



27 novembre 2013, Céline Charveriat

Directeur de campagne d'Oxfam International

«La famine, ce n'est pas un accident. C'est un déni de droit, le droit à la nourriture, le droit de gagner décemment sa vie. La cause, c'est une déficience des structures et des politiques locales, régionales et internationales à sortir les gens de la pauvreté. Lorsque vous prenez cela en compte, vous voyez la question des partenariats public-privé d'un oeil différent. Ils sont essentiels pour l'innovation, pour apporter des solutions adaptées et pour la durabilité à long terme. Mais ce qui est important, c'est de mettre les petits producteurs au coeur de tout partenariat. Il y a de par le monde 500 millions de fermes qui sont le gagne-pain d'un tiers de l'humanité. Et lorsqu'ils sont intégrés au débat, vous voyez clairement que la question centrale des partenariats, c'est celle du déséquilibre des pouvoirs.»

27 novembre 2013, Ernest Ruzindaza

Secrétaire permanent du ministère rwandais de l'Agriculture et des ressources animales

«Le gouvernement seul ne peut pas financer le développement du pays. Nous avons besoin du secteur privé pour soutenir et financer le développement. Ce partenariat ne doit pas uniquement se faire avec de grandes entreprises, mais aussi avec les producteurs, les fermiers. Et notre rôle est de mettre en place un cadre légal dans lequel les fermiers puissent jouer leur rôle.»



27 novembre 2013, David Croft

Directeur Qualité et technique de Waitrose

«Nous ne devrions pas voir les partenariats public-privé comme une panacée. Ils fonctionnent quand il y a de réelles opportunités commerciales. Ils ne fonctionnent pas dans des situations d'après-conflit ou d'après-crise, pour lesquelles ils sont encore moins des remèdes. Là où il y a du commerce, international ou local, il y a une opportunité... Mais il faut qu'il y ait aussi un bénéfice mutuel.»

27 novembre 2013, Jethro Green

Vice-président du Caribbean Farmers Network

«Nous apprécions ce concept de partenariat. Nous sommes plus de 500 000 petits chefs d'entreprise, des fermiers, et notre intention est de nous assurer que nous facilitons les investissements appropriés pour faire de nous les gardiens de la sécurité alimentaire et de la mise sur le marché d'une nourriture abordable.»



27 novembre 2013, Irchad Razaaly

Membre du cabinet d'Andris Piebalgs, commissaire européen au Développement

«C'est surprenant pour nous de recevoir autant de support pour quelque chose qui en est à son commencement. Car nous sommes en train d'élaborer une politique de soutien au secteur privé dans les ACP. La déclaration 'Public-Private Partnerships for People, Planet, Profit' du COLEACP montre le chemin. C'est l'exemple précis de ce à quoi nous voulons arriver.»

PPP4PPP*

«Des Partenariats Public-Privé pour la Population, la Planète et le Profit»



Nous, représentants du secteur privé, et plus particulièrement du secteur agroalimentaire, réunis à l'occasion des Journées européennes du développement 2013, après avoir analysé les récentes déclarations et engagements pris dans le cadre du G8, de l'Organisation des nations unies (ONU), de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et de l'Organisation mondiale du commerce (OMC),

déclarons:

- ▶ réitérer nos engagements à soutenir les efforts de développement soutenus par la Commission européenne en vue de l'accomplissement des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD);
- ▶ appuyer pleinement l'esprit et les objectifs des communications de la Commission européenne « Un programme pour le changement » (2011) et « Une vie décente pour tous » (2013);
- ▶ nous engager à étendre notre responsabilité sociale d'entreprise (RSE), en mettant à profit les capacités / les forces liées à notre activité principale, les chaînes de valeur et les partenariats innovants en vue d'atteindre les OMD, en particulier sur les points suivants:
 - ▶ une croissance durable et inclusive, visant à éliminer la pauvreté, à protéger l'environnement et à donner un avenir aux jeunes;
 - ▶ le recours aux pratiques agricoles durables et aux nouvelles technologies à faibles émissions de carbone;
 - ▶ la mise en place d'un cadre solide pour les objectifs de développement durable (ODD) dans lequel les partenariats public-privé (PPP) occupent une position centrale.

Nous nous engageons à:

- ▶ établir un dialogue actif, qui nous permettra d'instaurer la confiance et de définir ensemble des objectifs communs,
- ▶ développer des mécanismes pour faciliter les partenariats qui nous permettront de réaliser ces objectifs.

Avec la Commission européenne, les pays partenaires, les organisations non gouvernementales (ONG) et les organisations de développement, nous travaillerons à créer une plateforme structurée de partenariats, que nous lancerons formellement à l'occasion du 4ème Sommet Union européenne-Afrique, en avril 2014.

Nous mettrons nos forces respectives et nos initiatives de développement au profit de l'essor de ce partenariat.

Nous chercherons à obtenir des résultats concrets et mesurables en soutenant la croissance, la création d'emplois, l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition, l'adaptation au changement climatique et la santé.